

LISCIENCE

MANAGEMENT DES SERVICES • GESTION DES LICENCES LOGICIELLES • CONSULTING • FORMATION

Liscience se réserve la possibilité de modifier ou mettre à jour ses conditions générales à tout moment. Les conditions générales applicables au jour de la commande sont consultables sur le site www.liscience.com.

Table des matières

Présentation	2
Objet.....	2
Conseil aux entreprises et aux organisations publiques	2
Formations interentreprises en classe présentielle ou virtuelle.....	3
Description	3
Conditions financières.....	3
Remplacement d'un participant.....	3
Insuffisance du nombre de participants à une session	3
Formations intra entreprise en classe présentielle ou virtuelle	3
Description	3
Conditions financières.....	4
Locaux de formation.....	4
Formations e-learning	4
Description	4
Licence d'utilisation.....	4
Dispositions communes aux formations	4
Documents contractuels	4
Règlement par un OPCO.....	4
Délai de réalisation.....	5
Annulation des formations en classe présentielle ou virtuelle à l'initiative du Client.....	5
Ajustement pour les situations de handicap ou autres besoins spécifiques	5
Plaintes et réclamations	6
Dispositions applicables à l'ensemble de l'offre de services Liscience	6
Modalités de passation des commandes	6
Prix.....	6
Paiement	6
Révision de prix	7
Limitations de responsabilité de Liscience.....	7
Force majeure	8

LISCIENCE

MANAGEMENT DES SERVICES • GESTION DES LICENCES LOGICIELLES • CONSULTING • FORMATION

Propriété intellectuelle.....	8
Confidentialité.....	8
Communication.....	9
Protection des données à caractère personnel.....	9
Médiation pour le règlement des litiges.....	9
Droit applicable et attribution de compétence.....	10

Présentation

Liscience est un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est établi 116 rue des Grands Champs 75020 (France), enregistré sous le numéro 11755733275 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) auprès de la DIRECCTE d'Ile-de-France, et enregistré dans le référentiel Datadock sous l'ID 0074345.

Liscience développe, propose et dispense des formations en classe présentielle et virtuelle, inter et intra entreprise, en mode e-learning, ainsi que des formations associant à la fois le présentiel, le distanciel et le e-learning. Liscience réalise également du conseil aux entreprises et organisations publiques, l'ensemble des prestations Liscience étant ci-après dénommée « l'Offre de services Liscience » ou « l'Offre de services ».

Objet

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent à toutes les Offres de services Liscience relatives à des commandes passées auprès de Liscience par tout client professionnel (ci-après « le Client »). Les actions de formation sont susceptibles d'être organisées en collaboration avec les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises (ci-après « OPCO »).

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de Liscience, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que Liscience ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Le Client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents. Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de Liscience, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'Offre de services à ses besoins.

Conseil aux entreprises et aux organisations publiques

Toute prestation de conseil fait l'objet d'une proposition technique et commerciale établie par Liscience. En cas d'acceptation par le Client, un acompte minimum de 20 % du coût total de la prestation sera versé par le Client, sauf mention contraire dans la proposition technique et

LISCIENCE

MANAGEMENT DES SERVICES • GESTION DES LICENCES LOGICIELLES • CONSULTING • FORMATION

commerciale. Le cas échéant, le prix de la prestation est révisable à la date anniversaire du contrat par application de la formule de révision visée au paragraphe « Révision de prix » ci-après.

Pour la réalisation des missions de conseil, Liscience facture le temps des consultants consacré à la mission, soit en fonction d'un prix par jour d'intervention, soit au forfait. A moins que des dispositions spécifiques soient prévues dans la proposition, les frais techniques et logistiques liés à l'exécution de la mission sont à la charge du Client et ne sont en aucun cas inclus dans les honoraires. Sauf indication contraire dans la proposition, ces frais sont facturés à leur prix coûtant augmenté des frais de gestion évalués forfaitairement à 10 %.

Formations interentreprises en classe présentielle ou virtuelle

Description

Les dispositions du présent article concernent les formations interentreprises, longues ou courtes, disponibles au catalogue Liscience. Les classes présentielles sont réalisées avec la présence physique des participants dans les locaux de Liscience ou des locaux mis à disposition par Liscience. Les classes virtuelles sont réalisées sur la plateforme d'enseignement à distance mise à disposition par Liscience.

Conditions financières

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription, comptant, sans escompte à l'ordre de Liscience SAS. Tous les prix sont indiqués hors taxes et sont à majorer du taux de TVA en vigueur.

Sauf souscription d'une option spécifique proposée au catalogue Liscience, les repas sont compris dans le prix de la formation.

Remplacement d'un participant

Liscience offre la possibilité de remplacer un participant empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation. Le remplacement d'un participant est possible sans indemnité jusqu'à 10 jours ouvrés. Si le remplacement intervient moins de 10 jours ouvrés avant le démarrage de la formation, il ouvre droit à une indemnité forfaitaire de 50 € au profit de Liscience.

Insuffisance du nombre de participants à une session

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, Liscience se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités.

Formations intra entreprise en classe présentielle ou virtuelle

Description

Les dispositions du présent article concernent des formations intra entreprise, disponibles au catalogue Liscience ou développées sur mesure. Les classes présentielles sont réalisées avec la présence physique des participants dans les locaux de Liscience, du Client, ou dans des locaux mis à disposition par le Client ou Liscience. Les classes virtuelles sont réalisées sur la plateforme d'enseignement à distance mise à disposition par Liscience.

LISCIENCE

MANAGEMENT DES SERVICES • GESTION DES LICENCES LOGICIELLES • CONSULTING • FORMATION

Conditions financières

Le règlement du prix d'une formation disponible au catalogue est à effectuer, à l'inscription, comptant, sans escompte à l'ordre de Liscience SAS. Tous les prix sont indiqués hors taxes et sont à majorer du taux de TVA en vigueur.

Toute formation intra entreprise développée sur mesure fera préalablement l'objet d'une proposition technique et commerciale par Liscience. Sauf disposition contraire dans la proposition Liscience, un acompte minimum de 20 % du coût total de la formation sera versé par le Client. Le cas échéant, le prix est révisable à la date anniversaire du contrat par application de la formule de révision visée au paragraphe « Révision de prix » ci-après.

Les repas ne sont pas compris dans le prix de la formation, ils sont optionnels et sont directement facturés au Client qui se charge, le cas échéant, d'en obtenir le remboursement auprès de son OPCO.

Locaux de formation

Si la formation est réalisée en classe présentielle dans des locaux mis à disposition par le Client, ce dernier s'engage à :

- Ce que ces locaux soient conformes aux règles relatives à l'accueil de personnes en toute sécurité ;
- Donner accès à Liscience, sur simple demande, à son DUERP, son registre de sécurité ou au dernier compte rendu de la commission de sécurité.

Formations e-learning

Description

Le e-learning consiste en la dispensation de formations par l'utilisation de modules de formation dans un espace électronique sécurisé. Liscience conçoit et réalise des modules de e-learning sur mesure destinés à un usage interne sur le réseau informatique du Client.

Licence d'utilisation

En contrepartie du paiement intégral du prix correspondant à la réalisation des modules de e-learning, le Client dispose de la licence perpétuelle d'utilisation de ces modules. L'utilisation des modules de e-learning n'est autorisée que sur le réseau informatique interne du Client, par ses employés et prestataires. Toute exploitation commerciale des modules de e-learning par le Client est interdite.

Dispositions communes aux formations

Documents contractuels

Pour chaque action de formation, une convention établie selon les articles L 6353-1 et L 6353-2 du Code du travail est adressée en deux exemplaires dont un est à retourner par le Client revêtu du cachet de l'entreprise. L'attestation de participation est adressée après la formation. Une attestation de présence pour chaque partie peut être fournie sur demande.

Règlement par un OPCO

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCO. L'accord de financement doit être

LISCIENCE

MANAGEMENT DES SERVICES • GESTION DES LICENCES LOGICIELLES • CONSULTING • FORMATION

communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que le Client retourne signé à Liscience. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par Liscience au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne parvient pas à Liscience au premier jour de la formation, Liscience se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

Délai de réalisation

Le délai de réalisation d'une action de formation est de 1 à 2 mois, à moins qu'un délai spécifique soit convenu de gré à gré avec le Client.

Annulation des formations en classe présentielle ou virtuelle à l'initiative du Client

Les dates de formation en classe présentielle ou virtuelle sont fixées d'un commun accord entre Liscience et le Client et sont bloquées de façon ferme. En cas d'annulation tardive par le Client d'une session de formation planifiée en commun, des indemnités compensatrices sont dues dans les conditions suivantes :

- Report ou annulation communiqué au moins 30 jours ouvrés avant la session : aucune indemnité ;
- Report ou annulation communiqué moins de 30 jours et au moins 15 jours ouvrés avant la session : 30 % des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client ;
- Report ou annulation communiqué moins de 15 jours ouvrés avant la session : 70 % des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client.

En cas d'annulation d'une formation intra entreprise réalisée sur mesure, la prestation et les frais de réalisation du matériel pédagogique seront intégralement facturés au Client si cette réalisation a commencé.

Ajustement pour les situations de handicap ou autres besoins spécifiques

Tout participant à une formation peut demander du temps supplémentaire ou un aménagement pratique s'il est sujet à une incapacité temporaire ou permanente qui nécessite des ajustements.

Si l'incapacité est permanente, ou temporaire mais effective au moment de la commande par le Client, le Client doit décrire sur le bon de commande cette incapacité avec, éventuellement, les ajustements demandés en conséquence. Dès réception de la commande, Liscience dispose de deux (2) semaines pour répondre à la demande d'ajustement.

Si l'incapacité temporaire apparaît après que le Client ait passé commande, le Client doit immédiatement notifier Liscience par écrit en décrivant l'incapacité temporaire et les ajustements demandés en conséquence.

Si les ajustements demandés concernent un examen de certification professionnelle, ces ajustements ne peuvent être accordés par Liscience que s'ils ne sont pas contraires au règlement de l'examen en question.

Pour les actions de formation organisées en France, les ajustements demandés sont gratuitement l'objet d'un accompagnement personnalisé afin d'offrir une expérience optimale aux participants concernés. Tout est alors organisé par le référent handicap de Liscience dans le cadre d'une prise en

LISCIENCE

MANAGEMENT DES SERVICES • GESTION DES LICENCES LOGICIELLES • CONSULTING • FORMATION

charge par l'AGEFIPH (association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées).

Pour les actions de formation organisées hors de France, les ajustements demandés occasionnant un surcoût pour Liscience peuvent faire l'objet d'un devis adressé au Client.

Si le Client et Liscience ne parviennent pas à un accord sur les ajustements pour raison d'incapacité, la formation sera réputée annulée à l'initiative du client (voir les modalités décrites au paragraphe « Annulation des formations en classe présentielle ou virtuelle à l'initiative du Client »).

Plaintes et réclamations

Tout participant à une formation peut se plaindre et adresser une réclamation concernant la prestation reçue par courrier électronique à formation@liscience.com.

Liscience enverra alors une réponse par voie électronique sous 10 jours ouvrables maximum. Si cette réponse s'avère insatisfaisante et concerne un examen de certification organisé par un tiers (PeopleCert, Van Haren, etc.), le participant à cette formation pourra porter le différent devant ce tiers pour arbitrage.

Dispositions applicables à l'ensemble de l'offre de services Liscience

Modalités de passation des commandes

La proposition et les prix indiqués par Liscience sont valables un (1) mois à compter de l'envoi du bon de commande pour les offres disponibles au catalogue, ou de l'envoi de la proposition technique et commerciale pour les offres sur mesure.

L'offre de services est réputée acceptée dès la réception par Liscience d'un bon de commande signé par tout représentant dûment habilité du Client, dans le délai de validité mentionné ci-dessus.

La signature du bon de commande et/ou l'accord sur proposition implique la connaissance et l'acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions en vigueur le jour de la commande.

Prix

Tous les prix sont exprimés en euros et hors taxes. Ils seront majorés de la TVA au taux en vigueur. Les éventuels taxes, droits de douane ou d'importation ainsi que les frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé seront à la charge du Client.

A moins qu'ils soient couverts par une option souscrite à la commande par le Client, Les frais de déplacement du (ou des) consultant(s) ou du (ou des) formateur(s) ainsi que les frais de location de salle, de documentation et de location de matériel courant (vidéo projecteur, outil de simulation, etc.) sont facturés en sus.

Paiement

Sauf convention contraire, les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

- Le paiement comptant doit être effectué par le Client, au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date de la facture ;

LISCIENCE

MANAGEMENT DES SERVICES • GESTION DES LICENCES LOGICIELLES • CONSULTING • FORMATION

- Le règlement est accepté par règlement domicilié automatique (prélèvement), chèque, virement bancaire ou postal ;
- Aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement avant l'échéance, sauf mention différente indiquée sur la facture.

En cas de retard de paiement, Liscience pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal. Liscience aura la faculté de suspendre le service jusqu'à complet paiement et obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à Liscience.

Conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, tout paiement postérieur à la date d'exigibilité donnera lieu au paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatif, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

Révision de prix

Le cas échéant, la proposition technique et commerciale de Liscience acceptée par le Client sera révisée à chaque date anniversaire du contrat par application automatique de la formule de révision de prix suivante :

$$PR = PI \times ISR / ISO$$

Où

- PR = prix révisé en euros (ou toute autre devise utilisée pour le contrat) hors taxes ;
- PI = prix initial en euros (ou toute autre devise utilisée pour le contrat) hors taxes ;
- ISR = indice Syntec à la date de renouvellement du contrat ;
- ISO = indice Syntec d'origine, c'est-à-dire à la date de signature du contrat ou à la date anniversaire du contrat pour les périodes postérieures.

Limitations de responsabilité de Liscience

La responsabilité de Liscience ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel, tout mauvais usage du ou des module(s) e-learning de formation par les Utilisateurs ou toute cause étrangère à Liscience.

Quel que soit le type de prestations, la responsabilité de Liscience est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client.

La responsabilité de Liscience est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée.

En aucun cas, la responsabilité de Liscience ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

LISCIENCE

MANAGEMENT DES SERVICES • GESTION DES LICENCES LOGICIELLES • CONSULTING • FORMATION

Force majeure

Liscience ne pourra être tenue responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive :

- La maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation ;
- Les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à Liscience ;
- Les désastres naturels, les incendies ;
- La non-obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis ;
- Les lois ou règlements mis en place ultérieurement ;
- L'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, l'interruption des communications ou des transports de tout type ;
- Ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de Liscience.

Propriété intellectuelle

Liscience est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose à ses Clients. À cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, ...) utilisés par Liscience pour assurer les formations, demeurent la propriété exclusive de Liscience. À ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord exprès de Liscience. En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L122-4 et L335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations en ce compris, les modules e-Learning, ainsi que des bases de données figurant le cas échéant dans le système d'information de Liscience, sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés.

En tout état de cause, Liscience demeure propriétaire de ses outils, méthodes, données et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations chez le Client. Le Client dispose d'un droit d'utilisation non exclusif et incessible de ces méthodologies, outils et données dans le cadre de la prestation et de l'utilisation de ses résultats. Liscience se réserve le droit d'utiliser les améliorations de ces méthodologies, outils et données qu'elle aura tirés de la réalisation des travaux qui lui sont confiés.

Liscience est autorisée à effectuer pour elle-même, ou à fournir à des tiers, des travaux ou services similaires à ceux fournis hors catalogue en réponse à un besoin spécifique du Client dans la mesure où Liscience n'utilise pas les éléments fournis par le Client.

Confidentialité

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus

LISCIENCE

MANAGEMENT DES SERVICES • GESTION DES LICENCES LOGICIELLES • CONSULTING • FORMATION

antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par Liscience au Client.

Liscience s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que ses sociétés affiliées, partenaires ou fournisseurs, les informations transmises par le Client.

Toutefois, cet engagement ne s'applique pas :

- Aux informations déjà connues par la partie réceptrice avant le début de la prestation et dont la preuve de cette connaissance peut être apportée ;
- Aux informations obtenues de source indépendante de la partie détentrice ;
- Aux informations qui sont dans le domaine public ou qui y tomberaient au cours de la prestation ;
- Aux informations divulguées en application d'une obligation légale, réglementaire, administrative ou judiciaire, à condition d'en avertir immédiatement la partie détentrice.

Cet engagement de confidentialité s'applique pendant toute la durée de la prestation et pendant deux ans à compter de la fin de celle-ci.

Communication

Le Client accepte d'être cité par Liscience comme client de ses offres de services, aux frais de Liscience. Sous réserve du respect des dispositions de l'article « Propriété intellectuelle » ci-après, Liscience peut mentionner le nom du Client, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, objet du contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle notamment sur son site Internet, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel aux actionnaires, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Le Client accepte que les informations collectées par Liscience dans le cadre de l'évaluation des formations par les participants soient communiquées publiquement par Liscience sur les canaux de son choix (site Internet, presse, intranet, réseaux sociaux, etc.), dès lors que le nom du Client et le patronyme du participant ne soient pas divulgués.

Protection des données à caractère personnel

Liscience s'engage à assurer le meilleur niveau de protection des données personnelles en conformité avec la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 en France et avec le Règlement général sur la protection des données (RGPD) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil. Pour connaître la politique de Liscience en la matière, consulter la rubrique « Données personnelles » sur le site web de Liscience (www.liscience.com).

Médiation pour le règlement des litiges

Conformément au code de la consommation, tout consommateur des services de Liscience peut recourir au médiateur de la consommation mentionné ci-dessous dont Liscience relève.

Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP)

39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 Paris

LISCIENCE

MANAGEMENT DES SERVICES • GESTION DES LICENCES LOGICIELLES • CONSULTING • FORMATION

<https://www.cmap.fr>

Courriel : cmap@cmap.fr

Téléphone : 01 44 95 11 40

[Droit applicable et attribution de compétence](#)

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et Liscience à l'occasion de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du tribunal de commerce de Paris.

*** Fin du document ***